



Note de Service n°10

OBJET : ELECTIONS AU CONSEIL D'ETABLISSEMENT 2017-2018 PARENTS D'ELEVES

➤ DATE ET LIEU DES ELECTIONS :

- **vendredi 13 octobre 2017** par vote électronique, sur PRONOTE

➤ COMPOSITION DU COLLEGE :

Est électeur le père **et** la mère ou le tuteur légal d'un enfant inscrit dans l'établissement.
Chaque parent ne dispose que d'une seule voix quel que soit le nombre de ses enfants inscrits dans l'établissement.

➤ LISTE ELECTORALE :

Elle vous sera transmise dès le **vendredi 22 septembre 2017**.

➤ ELIGIBILITE :

Est éligible celui qui a la qualité d'électeur.
Les membres des personnels enseignant, administratif et de service en exercice dans l'établissement ne sont pas éligibles.

➤ MODE DU SCRUTIN :

Scrutin de liste à la représentation proportionnelle et au plus fort reste.

➤ SIEGES A POURVOIR :

5 sièges.

➤ CANDIDATURES :

Les déclarations de candidatures, signées par les candidats, doivent être remises au lycée pour le **lundi 2 octobre 2017 à minuit**.

Chaque liste de candidats comporte, classés dans un ordre préférentiel qui déterminera l'attribution des sièges, les noms et prénoms des candidats sans qu'il soit fait de distinction entre titulaires et suppléants.

Les listes doivent comporter au moins deux noms et au plus 30 noms.
Les listes des candidats seront affichées le **lundi 2 octobre 2017**.

➤ TRANSMISSION DES INFORMATIONS RELATIVES AU VOTE :

Le **vendredi 6 octobre 2017** par courriel et en ligne sur notre site
www.lyceemermozdakar.org

Le Proviseur

Alain LIZE

